

Projet pédagogique

Accueil de Loisirs Grégoire -



SOMMAIRE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

- Présentation de la commune de Dardilly
- Dispositif de mise en place sur la commune
- Présentation de la structure

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

LES OBJECTIFS et MOYENS PEDAGOGIQUES

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Le Rôle De La Direction
- Le Rôle De L'animateur
- La Gestion d'équipe

LA PAUSE MERIDIENNE

- Déroulement du service
- Le temps du repas
- Le temps libre

L'ACCUEIL ENFANCE

- Accueil enfance Gratuit de 15h45 à 16h30
- Accueil enfance de 15h45 à 18h30
- Ateliers Découvertes
- Les études dirigées

PROJETS D'ANIMATION

- « La spéciale »
- Décoration rond point école
- Quinzaine du développement durable
- Les récrés-loisirs
- Le carnaval
- Le projet solidaire : La Coccinelle

FICHES PRATIQUES

- Procédure de soin
- Procédure en cas d'accident
- Procédure en cas d'incendie

PRESENTATION DU TERRITOIRE

Présentation de la commune de Dardilly :

La commune de Dardilly est implantée à l'ouest de l'agglomération Lyonnaise, sa superficie s'étend sur 1407 hectares.

Dardilly est une commune résidentielle qui a su préserver un environnement naturel et offrir quelques logements collectifs étendus sur tout le territoire. Le territoire a vu sa population dépasser la barre des 8500 habitants. La commune étant très étendue cela ne facilite pas les déplacements des enfants au lieu d'activités.

La ville compte plusieurs établissements scolaires: 2 écoles primaires publiques et une école privée, le lycée hôtelier Rabelais et le lycée professionnel horticole.

Le service municipal gère les différents établissements péri et extra scolaires de la commune, l'Accueil Enfance des Noyeraies, l'Accueil Enfance Grégoire, le Centre de Loisirs la BEFFE, la salle des jeunes. Pour les tous petits, il existe la Maison de la Petite Enfance, le Jardin Passerelle et le Relais d'Assistantes Maternelles.

La Commune de Dardilly dispose de plusieurs équipements sportifs et culturels. Le centre culturel l'AQUEDUC regroupe de nombreuses associations. On recense une cinquantaine d'associations sportives, culturelles et de loisirs. Le taux d'occupation des équipements sportifs et culturels déjà très élevé limite leurs disponibilités pour les accueils de loisirs péri et extra scolaires.

Dispositif de mise en place sur la commune :

Le PEDT signé en 2014, s'inscrit dans une définition dynamique de l'éducation comme une mission partagée qui a pour ambition de lutter contre les inégalités d'accès aux loisirs, à la culture et aux savoirs. Ce projet est issu de nombreux échanges engagés depuis plus d'une année avec les enseignants, les parents d'élèves et les associations.

Le PEDT s'appuie sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui définit l'éducation dans ses articles 28 et 29 :

« L'éducation de l'enfant doit viser à :

- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ; (...)*
 - Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone*
- »*

La commune est engagée par la mise en place d'un agenda 21 qui se décline de l'enfance à l'adolescence à partir d'un parcours d'éducation au développement durable (PEDD)) signé avec l'Education nationale, les fédérations de parents d'élèves. Ceci se traduit par de nombreuses manifestations qui se déroulent pendant la quinzaine du Développement Durable et par de nombreuses actions menées dans les écoles primaires et dans les structures péri et extrascolaires tout au long de l'année.

Présentation de la structure :

Le service municipal de l'enfance gère les établissements scolaires de la commune et l'accueil périscolaire des enfants dans les écoles publiques ou les centres de loisirs. Il a également pour vocation d'assurer l'éveil des enfants par le biais d'ateliers culturels et sportifs et de sensibiliser la jeunesse aux enjeux du développement durable.

La Ville de Dardilly s'est fixé, depuis de nombreuses années, l'objectif de développer la qualité des accueils périscolaires proposés aux enfants et aux familles. Ces accueils sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation.

Ils sont des interfaces entre le temps de la vie familiale et le temps scolaire réservés aux apprentissages. C'est un service public qui aide à concilier vie professionnelle et familiale en accueillant les enfants en dehors du temps scolaire.

Public concerné :

Enfants scolarisés sur le Groupe scolaire Grégoire, 40 chemin de Parsonge- Dardilly
143 élèves répartis dans 5 classes- Ecole maternelle.
245 élèves répartis dans 10 classes-Ecole élémentaire.

L'accueil est ouvert aux enfants scolarisés de 3 à 12 ans :

-Accueil du matin de 7h15 à 8h30

-La pause méridienne de 11h15 à 13h30

-L'accueil du soir de 15h45 à 18h30

En parallèle, l'étude dirigée et des ateliers de découverte sont proposés aux enfants de la commune.

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'accueil enfance composés d'une salle pluri activité, de la salle "jeux lis", d'une joujouthèque. Deux grandes cours aménagées permettent un accès direct aux extérieurs.

D'autres Infrastructures utilisées :

- Le parc de l'Aqueduc
- Le gymnase Moulin Carron et le city stade.
- Le terrain de foot en synthétique
- La médiathèque

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

La mise en place d'une politique de l'enfance par la municipalité a pour ambition de permettre à chaque enfant de disposer d'espaces éducatifs complémentaires de la famille et de l'école. Elle contribue au développement intellectuel, physique et moral des enfants et accompagne leur épanouissement, leur réussite scolaire et leur apprentissage de la vie sociale.

Les objectifs du PEDT :

- 1- Encourager et développer des activités liées à la citoyenneté et à l'éducation au développement durable.
- 2- Proposer et développer des activités culturelles et sportives à travers la mise en place de parcours de découverte et d'initiation.
- 3-Favoriser la cohérence et la complémentarité de l'ensemble des acteurs qui intervient dans le domaine de l'éducation sur notre commune.
- 4- Associer et renforcer le rôle des parents, développer la communication avec les familles.
- 5- Améliorer la qualité des services qui contribuent au cadre de vie et proposent aux Dardillois des réponses conciliant vie professionnelle et rythme de l'enfant.

Les valeurs éducatives de la commune de Dardilly:

- *La démocratie et la citoyenneté :*
L'ensemble des acteurs éducatifs participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du PEDT dans le respect des responsabilités et des missions de chacun et dans une logique de coéducation.
- *La laïcité :*
L'égalité pour tous doit être garantie, quels que soient les origines, les croyances, l'âge ou l'appartenance sociale.
- *La solidarité* doit garantir l'accès aux loisirs pour tous en favorisant leur accessibilité financière.

LES OBJECTIFS et MOYENS PEDAGOGIQUES

Pause méridienne	Accueil enfance
<u>Encourager la pratique d'activité qui privilégie la détente et suscite l'intérêt de l'enfant.</u>	
- Offrir des espaces de jeux variés qui éveillent la curiosité et qui permettent à chaque enfant de trouver une activité qui lui plaise. - Projet d'aménagement concernant les différents espaces de jeux : la cour (matériel modulable prêt à jouer). La joujouthèque (emprunts de jeux de société à la médiathèque, achat de jeux de société). La bibliothèque (abonnement mensuel, nouveauté chaque semaine, collection de BD, garantir confort et ambiance calme). - Renouveler et moderniser la pratique de jeux sportifs.	
- Organiser des animations festives et des repas à thème une fois par mois. - Optimiser l'utilisation du complexe sportif. - Proposer des jeux de rondes, jeux sportifs, chants, comptines aux enfants de façon facultative. - Optimiser l'utilisation des différents espaces à disposition des enfants (salle d'éveil, préau maternelle...).	- Mettre en place des activités thématiques (2/soir): les récré-loisirs. - S'investir dans projets communaux : décoration de rond point pour les fêtes de fin d'année, artiste en herbe... - Proposer des ateliers enfance de 16h à 17h en partenariat avec le tissu associatif local.
<u>Accompagner et développer l'autonomie de l'enfant.</u>	
<i>Aider les enfants à « faire » seul en fonction de leur âge</i> - Installer des ateliers libres que l'enfant pourra quitter à tout moment après avoir rangé. - Responsabiliser l'enfant quant à ses effets personnels : habillage, poser ses affaires au porte manteau, prendre sa boîte à goûter.	

- Appliquer les consignes de lavage de mains : remonter ses manches, gérer le débit de l'eau, frotter le dessus/dessous des mains, sécher à l'aide d'un essuie tout.
- Préconiser des rituels pour un meilleur repérage dans le temps : Personnaliser les portes manteaux, installer des enfants aux tables du goûter respectives en fonction de leur taille et du mobilier, chanter du bon appétit pour commencer le goûter.
- Proposer à l'enfant de participer à l'installation au rangement de l'activité.

Aider les enfants à « penser » seul

- Accompagner les enfants à faire des choix de plus en plus important sur le contenu des activités, le déroulement des projets, la vie du groupe...
- Les aider à formuler et à défendre leurs avis sans tenir compte des affinités. Encourager l'enfant à la prise d'initiative (idée d'activités..).
- Guider l'enfant en évitant de faire à sa place. L'animateur se place en position d'accompagnateur.

Favoriser le vivre ensemble et les valeurs liées à la citoyenneté.

- Rester attentif aux notions de politesse élémentaires (bonjour, merci, pardon....).
- Mettre en place des responsables de matériel.
- Participation au conseil des élèves organisé par l'école.
- Offrir aux enfants la possibilité de donner leur avis et de le défendre (bilan, boîte à idée...).
- Mettre en place les règles de vie avec les enfants et créer un support ludique.
- Pour le choix des activités ou des projets procéder à des votes.
- Laisser l'enfant choisir son activité.
- Introduire des notions de gestion de conflit par le groupe grâce à des médiateurs : le banc des copains.

Sensibiliser l'enfant à une alimentation saine et équilibrée.

- Participer à la semaine du goût en proposant des ateliers de dégustation, de préparations culinaires.
- Valoriser les produits Bio et équitable.

- Veiller à la variété des menus par 1001 REPAS
- Présenter le menu du jour sur un tableau ardoise.
- Demander à l'enfant de goûter chaque

- Etablir des goûters collectifs autour du salé/ sucré et produit locaux.
- Animer des activités culinaires.

plat. - Organiser des menus à thème (dégustation). - Projet sur la signalétique et la décoration du restaurant scolaire : nutrition/équilibre alimentaire... - Préparer les aliments de façon à ce qu'ils soient simples à déguster (coupe de la viande, des fruits, de fromage...).	
<u>Impliquer les familles dans la vie du centre.</u>	
- Inviter les représentants des fédérations de parents d'élèves à déjeuner une fois dans l'année.	- Ouvrir certaines animations aux parents: rencontre autour du jeu, spectacle, projection de court-métrage, café rencontre... - Instaurer une réunion d'information avec les familles de petites sections maternelle. - Inviter les parents à venir découvrir les réalisations des enfants (expo ...)
- Informer les familles sur la vie du centre par la diffusion du diaporama sur la tv info: menu, programmes, modalités d'inscription ou par le biais du portail famille (projet pédagogique, vie de la structure, newsletters...). -Assurer la transmission efficace de l'information au quotidien par l'animateur dit "d'œil" lors de l'arrivée ou du départ des enfants. - Intégrer les nouveaux arrivants, prendre le temps de présenter les agents, visite de la structure.	
<u>Renforcer les relations avec les enseignants.</u>	
- Participer au conseil d'école: présentation des services périscolaires et du projet pédagogiques. - Mutualiser les moyens: sono, vidéo projecteur, salle de projection... - Instaurer des équipes éducatives communes pour les enfants en difficultés. - Protocoles d'Accueil Individualisés rédigés conjointement avec l'infirmière scolaire. - Planifier des formations communes sur la prévention des risques (incendie, PSC1) - Accompagner les enseignants lors des sorties et classes vertes.	

- Prendre connaissance des actions et activités menées par l'école. - Se réunir avec l'équipe enseignante de manière régulière pour échanger sur des particularités liées au public accueilli.	
- Organiser un pique-nique commun en fin d'année. - Inviter les enseignants à déjeuner quelques fois dans l'année. - Poursuivre les axes de travail des classes lors de la « Quinzaine du DD »	- Contribuer à l'organisation de la fête de l'école. - Collaborer autour de projet commun : le conseil d'élèves.
<u>Initier l'enfant aux principes du Développement Durable, au respect des ressources qui l'entoure.</u>	
- Entrer dans le dispositif du PEDD (parcours éducatif au développement durable) en proposant des animations liées aux thématiques suivantes: la biodiversité, l'évolution des paysages, la gestion de l'environnement, le tri/ recyclage. - Adopter un comportement éco responsable dans la vie quotidienne : l'énergie, consommation, eau...	
- Adopter un comportement éco responsable : campagne anti-gaspillage (eau et nourriture), le compost. - Participer à la « Quinzaine du Développement Durable » incluant un repas équitale.	- Organiser des actions solidaires au profit d'associations.
Objectif en direction de l'équipe d'animation : <u>Renforcer la cohésion d'équipe et développer les compétences</u>	
- Faciliter les rapports entre les animateurs, par des réunions ludiques, et des moments conviviaux - Mettre en place un cadre clair et défini: langage, posture, attitude. - Mener des EAP (entretiens annuels de progrès). - Construire le plan de formation des agents (BAFA, sécurité, CNFPT, CASC...). - Planifier des séances d'analyse de la pratique professionnelle. - Encourager les formations internes en fonction des compétences des équipes. - Accueillir les nouveaux agents en mettant en place un système de tutorat. - Etablir un référentiel de jeux et le mettre en pratique.	

EQUIPE PEDAGOGIQUE

SERVICE ENFANCE – JEUNESSE EQUIPE RENTREE SEPTEMBRE 2017

	GREGOIRE <i>Directrice : Stéphanie CYBAT</i>
MATIN 7H15/8H30 MERCREDI MATIN 7H15/8H30	1 Responsable : Laetitia CASSANI- BAFA 3 animateurs : - Sylvie MILLAUD - Sandrine LOVY (sauf mercredi) - Faiza MOUELLEF (sauf mercredi) - Alexandra MILLAUD (uniquement le mercredi). - Monique LEROY
MIDI ELEMENTAIRE 11H15/13H30	1 DA: Sandrine MERCIER - BAFD 13 animateurs : - Cécilia HERMAN-BAFA - Alexandra MILLAUD-BAFA/BPJEPS - Lise GARNIER SANTORO - Aurélie BALDI-BAFA - Aurélien ESPINASSE-BPJEPS - Amélie CAYOL -BPJEPS - Sandy GAILLAC -LICENCE STAPS - Quentin REVOLAT-BAFA - Faïza MOUELLEF-BAFA - Magali MARTIN - Nadège BECHARD-CAP Petite Enfance - Amélie FAGNIEZ-BAFA - Marc-Henri BRUNEL -BAFA
ACCUEIL ENFANCE DU SOIR ELEMENTAIRE 15H30/18H30	1 DA: Sandrine MERCIER 9 animateurs : - Aurélie BALDI - Faiza MOUELLEF - Alexandra MILLAUD - Cécilia HERMAN - Nadège BECHARD - Quentin REVOLAT - Amélie FAGNIEZ - Alexandra MILLAUD - Marc-Henri BRUNEL (lundi et mardi) - Magali MARTIN (le vendredi)

**MIDI
MATERNELLE
11H15/13H30**

1 DA: Maximilien ABOUGIT-BAFD

11 animateurs :

- Béatrice FOURRIER-BAFA
- Natalie VULIN-BAFA
- Sylvie CHIRAT-BAFA
- Laurence PASSERI-CAP Petite Enfance
- Isabelle EVEN-BAFA
- Monique LEROY
- Sylvie MILLAUD-BAFA
- Sandrine LOVY-BAFA
- Catherine DUFEU-BAFA
- Chloé BONHOMME-BAFA
- Marie-Laurène BOUJON-BAFA PRATIQUE

**ACCUEIL ENFANCE
DU SOIR
MATERNELLE
15H30/18H30**

1 DA: Maximilien ABOUGIT

10 animateurs :

- Béatrice FOURRIER
- Natalie VULIN
- Sylvie CHIRAT
- Laurence PASSERI
- Isabelle EVEN
- Lise GARNIER SANTORO
- Sylvie MILLAUD
- Christiane MONTESSUIT
- Sandy GAILLAC
- Marie-Laurène BOUJON

LE ROLE DE LA DIRECTION

Par rapport à l'équipe :

- Garantit la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Coordonne l'ensemble de l'équipe éducative.
- Impulse la communication au sein de l'équipe.
- Gère les plannings, les horaires et les remplacements.
- Apporte son soutien en cas d'absence en cas d'absence d'un animateur.

Par rapport aux enfants :

- Garantit la sécurité des enfants.
- Vérifie les registres de présences des enfants et mène les recherches nécessaires en cas d'absence non justifiée d'un enfant.
- Veille au respect du P.A.I mis en place pour les enfants allergiques.
- Met en œuvre la procédure d'appel des secours et assure la liaison avec les familles en cas d'accident.

Par rapport à la société de restauration :

- Assure la relation avec la société sur le site en termes d'organisation de service.
- Vérifie et contrôle la prestation de service : respect des menus, qualité, quantité...
- Participe aux commissions de restauration.

LE ROLE DE L'ANIMATEUR /ATSEMS

L'animateur est responsable de la sécurité des enfants et doit être respectueux des différences et des individualités de chacun. Il est soucieux de son rôle éducatif, tant au niveau du langage que de sa conduite en général. Il est directement porteur du projet pédagogique auprès des enfants.

Ses fonctions :

- Accueillir les enfants.
- Assurer la liaison entre l'école, les parents et l'accueil.
- Préparer et animer des séances d'activités en fonction du projet pédagogique.
- Appliquer les protocoles et faire respecter les règles de sécurité.
- Assurer le suivi des régimes spéciaux, les P.A.I.
- Respecter les procédures d'urgence en cas d'accident ou d'incendie.
- Gérer les équipements et le matériel.

Comportement attendu:

- Travailler en équipe, faire preuve de solidarité.
- Etre en permanence à l'écoute de l'enfant et rester disponible.
- Utiliser un langage adapté et correct.
- Se mettre à hauteur de l'enfant pour lui parler.
- Etre attentif au comportement des enfants (état de fatigue, pleurs...).
- Rappeler les interdits et leurs significations.
- Respecter les horaires, prévenir en cas de retard ou d'absence.
- Prendre des initiatives.
- Participer activement aux réunions.
- Encourager la convivialité et les échanges.

Comportements à proscrire :

- Consommer de l'alcool ou de la drogue.
- Fumer dans les lieux d'accueil.
- Appliquer des punitions humiliantes ou collectives
- Priver les enfants de nourriture, de toute activité.
- Porter un jugement sur l'enfant ou la famille.
- Régler les conflits avec ses collègues en présence des enfants.
- Utiliser un langage familier ou grossier.
- Crier systématiquement.
- Communiquer des informations relatives à sa vie personnelle.
- Utiliser son portable à des fins personnelles.

NB: veiller à garder une certaine distance avec les enfants au niveau affectif et physique. L'animateur n'est ni un membre de la famille, ni un ami pour l'enfant!

LA GESTION D'EQUIPE

Chaque mois, de 13h45 à 15h15 se déroule une réunion qui rassemble l'équipe d'animation et l'équipe de direction pour faire un bilan. Le compte rendu qui suit est mis à la disposition de tous.

Plusieurs sujets sont abordés :

- Difficultés rencontrées avec les enfants.
- Le fonctionnement et l'organisation générale.
- Le Budget.
- La gestion du matériel.
- Les activités proposées et les projets d'animation à venir.
- Les locaux.
- L'aspect relationnel (animateurs, personnel de cantine, enseignants).

Ces réunions sont indispensables pour le bon fonctionnement du centre et permettent une bonne communication au sein de l'équipe. Par ailleurs la présence des animateurs et des ATSEMS est obligatoire et la participation active de tous est vivement recommandée.

En complément, les animateurs participent à des temps de travail préparatoires définis ensemble tous les vendredis de 13h45 à 15h15.

Tous les mois, un psychologue clinicienne rassemble les animateurs qui constituent l'équipe du restaurant scolaire autour d'une séance d'une heure et demie, d'analyse de la pratique professionnelle.

Un panneau d'informations est réservé aux animateurs sur lequel figurent les procédures d'urgence, les menus, les listes de commande de matériel, les calendriers relatifs aux réunions, aux formations éventuelles, aux festivités.

L'intégration des nouveaux membres de l'équipe se fait par l'intermédiaire d'un tutorat. Il est accompagné par un animateur expérimenté dans la découverte des locaux, du fonctionnement, des activités et la pédagogie. La durée est définie en fonction de la capacité d'adaptation du nouvel animateur.

LA PAUSE MERIDIENNE

Le temps du restaurant scolaire est assuré par la ville de Dardilly de 11h15 à 13h30.

Ce service comprend le temps du repas et le temps libre des enfants de l'établissement de 3 à 12 ans.

Les effectifs élevés nécessitent l'organisation de deux services pour le bon fonctionnement et le bien-être des enfants : en moyenne/jour : 195 enfants de l'élémentaire et 90 enfants de la maternelle.

- 1er service : Petites et Moyenne section/CP/CE1/CE1/CE2
- 2ème service : Grande Section/CM1/CM2

Les menus sont composés à l'avance par la société de restauration « 1001 Repas ». Une commission menu se déroule tous les 2 mois afin d'étudier ensemble les menus proposés et d'évaluer la qualité de la prestation.

Sont présents :

- le gérant de la société de restauration.
- une diététicienne.
- L'élus à la délégation enfance-jeunesse.
- le responsable du service de l'Enfance et de l'Education.
- les responsables du restaurant scolaire.
- des animateurs et des atsem.
- des représentants des fédérations de parents d'élève.

Un compte rendu de la réunion est fait par la société de restauration et envoyé aux différents membres de la commission.

DEROULEMENT DU SERVICE :

11H15 Arrivée des animateurs

L'animateur de grande salle prépare son matériel pour l'activité sur la grande table et installe des ateliers libres sur table tels que dessins, pâte à modeler, lego, barbies, dinosaure. Les animateurs doivent aménager les espaces de jeux au sol (dînette, circuits voitures, nursery...) de manière à ce qu'ils soient prêts à jouer.

Les animateurs récupèrent leur liste d'appel auprès de l'agent administratif afin de visualiser les modifications du jour. Par précaution, Ils vérifient les menus pour prévenir le contrôle des enfants à régimes spécifiques ou présentant des PAI alimentaires.

La directrice donne les infos du jour à l'équipe qui vérifie ensuite le contenu des trousseaux de secours et les complètent.

11H25 Départ vers les classes

Les animateurs et les ATSEMS font l'appel dans la classe dans le silence et le calme en présence de tous les enfants. Ensuite, les enfants ne mangeant pas à la cantine sont conduits au portail par les enseignants.

11h30 L'appel

-Noter les présents en entourant les croix correspondantes au jour et confirmer le total réel.

-En cas d'absence à l'école d'un enfant, noter « abs » sur la liste.

-Si un enfant n'est pas inscrit et précise qu'il reste pour manger, le rajouter sur la liste.

-Si un enfant inscrit sur la liste d'appel indique qu'il ne mange pas, le garder jusqu'à ce que la directrice se renseigne.

-En cas d'absence d'un enseignant, consulter la liste des enfants répartis dans les autres classes. Tous les animateurs doivent récupérer les enfants inscrits au restaurant scolaire au moment de l'appel, s'assurer de leurs présences auprès de l'enseignant en interrogeant celui-ci à ce sujet et les confier à l'animateur référent.

Les enfants se mettent en rang et sont comptés par l'animateur après l'appel.

A noter : aucun enfant ne peut être confié à une personne autre que les parents sans avoir fait les vérifications nécessaires et informer la directrice.

Le menu est lu aux enfants avant le départ de la classe vers la salle de restaurant.

11H35 Sortie des élèves

11h40 Temps du repas pour le 1^{er} service

Passage aux toilettes et lavage des mains : WC école pour les CP.

Le groupe se dirige vers le restaurant scolaire dans le calme, sans courir avec l'animateur en tête de file. Les enfants sont comptés une dernière fois devant le réfectoire.

Les CE1 et CE1/CE2 rejoignent la cour pour un temps de jeu, et montent progressivement au restaurant scolaire à 11h45 et 11h50.

12h15 à 12h30 Fin du repas échelonnée

Quand les enfants ont terminé leur repas, l'animateur les invite à se lever, à

11h40 Temps de loisirs pour le 2^{ème} service

Une fois l'appel terminé, les animateurs conduisent les enfants dans la cour pour le temps de loisirs. Ils se répartissent ensuite dans différents endroits en fonction de leur choix d'activité :

- Dans la cour de l'accueil ou de l'école (jeux libres, foot, cordes à sauter, tennis, jeux de ballons, ping-pong).
- A la joujouthèque (jeux de société).
- Dans la grande salle (T.M, perles, dessins, pâte à modeler, coloriages, kapla, dinette...).
- Au gymnase Moulin Carron ou sur

débarrasser leurs couverts, à ranger leurs chaises et à l'attendre avant de sortir.

Les enfants récupèrent leurs manteaux et sortent dans le calme, accompagnés d'un animateur référent.

12h30 Temps d'animation/ temps libre/couchette (pour les petits)

13h15 Rangement des jeux et du matériel.

13h20 Pendant ce temps, les animateurs sont toujours responsables de la sécurité des enfants et doivent se répartir dans la cour pour mieux surveiller tous les enfants. Ils attendent l'arrivée de deux enseignants avant de quitter leur poste et communiquent toute information utile concernant les enfants (conflits, accidents, absences...).

le city stade pour les jeux sportifs et collectifs.

12h25 Rangement des jeux et du matériel de la grande salle et de la joujouthèque, passage aux toilettes et lavage des mains dans les locaux de l'accueil enfance puis montée du groupe au restaurant scolaire.

12h40 Retour des groupes du Gymnase **passage aux toilettes** et lavage des mains au Gymnase puis **montée du groupe au restaurant scolaire**

12h50 à 13h15 Fin du repas échelonnée
Les enfants peuvent alors rejoindre la cour sous la surveillance des animateurs.

13h25 Fin de l'interclasse : les animateurs contrôlent et vérifient les lieux (cf. tableau) pour s'assurer que tout soit bien rangé et informent la directrice de leur départ.

LE TEMPS DU REPAS

Les enfants peuvent s'installer où ils veulent de manière à choisir leurs camarades, leur salle ou même l'animateur.

Les animateurs vérifient et s'assurent du respect des régimes spéciaux sur la fiche de renseignement. Ils incitent et encouragent les enfants à se servir de tout en petites quantités mais en aucun cas ne les obligent ou ne les forcent.

La Maternelle : Le mobilier, ainsi que les assiettes, couverts et verres, sont adaptés à la morphologie des enfants.

Tables jaunes pour les plus petits (1er service).

Tables rouges pour les plus grands (2ème service).

En grande section, des enfants volontaires sont désignés « responsable de table ». Ils peuvent aller chercher le pain et l'eau. Ils demandent au préalable à leurs camarades s'ils souhaitent du pain afin d'éviter le gaspillage.

L'équipe d'animatrices et d'Atsems se chargent du service des enfants à table. Tous les

plats chauds sont sortis du thermo-port par le service de restauration Elixor. Deux chariots sont à disposition de l'équipe. - Le premier pour y disposer les plats non entamés, la vaisselle propre... - Le deuxième pour les plats utilisés et les déchets. Chaque chariot doit servir comme décrits ci-dessus et il ne doit pas y être mélangé du propre et du sale.

L'élémentaire : Grâce au concept « Zéro Gaspi! », les enfants sont associés et responsabilisés sur l'organisation de leur repas.

Chacun se déplace aux îlots de service se sert modérément de manière finir son assiette.

- Deux choix d'entrées de même valeur nutritionnelle sont proposés à volonté aux enfants.
- Deux choix de laitages sont proposés entre yaourt, fromage à la coupe ou fromage emballés selon le jour. L'enfant ne peut se servir qu'une seule fois.
- Les desserts peuvent être soit uniques (crème dessert, gâteau maison, compote...) ou multiples (corbeille de fruits, fruits à la coupe). L'enfant ne peut se servir qu'une seule fois.

Seul le plat est servi au point chaud par le cuisinier.

Les enfants peuvent aller chercher le pain et l'eau en fonction de la demande afin d'éviter le gaspillage.

Les enfants participent au rangement en débarrassant assiettes, couteaux, fourchettes, verre en zone de tri à la fin du repas. Les déchets sont triés dans différentes corbeilles en fonction de leur origine (végétal, animal, non alimentaire). Un enfant par table vide le restant d'eau dans le réservoir « anti gaspi! ».

Chaque jour, des enfants volontaires accompagnés d'un animateur, pèsent les déchets, notent le résultat sur le tableau prévu à cet effet (graphique des pesées "programme zéro gaspi!"). Ensuite le bac à déchets vert est emmené au compost. Les enfants jettent les déchets dans le bac, rajoutent du broyat et remuent le compost une fois par semaine. Un roulement s'effectue chaque semaine en fonction du niveau de classe pour que tous soient sensibilisés au compostage.

CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS AYANT UN PANIER REPAS: Le repas est apporté par les parents et réchauffé au micro-onde situé dans le réfectoire. Il est servi par l'animateur qui veille à ce que l'enfant mange bien uniquement ce qui lui est donné.

LE TEMPS LIBRE

Ce temps libre est un moment de loisirs et de détente où le rythme de l'enfant est privilégié. Il peut choisir une activité ou bien jouer librement.

Des activités distrayantes et ludiques sont proposées chaque jour pour ceux qui souhaitent y participer. Un animateur anime un atelier en fonction du planning ce qui permet de prévoir l'activité.

Chaque mois, une animation collective dite "la spéciale" est prévue en fonction du calendrier des menus à thèmes proposé par la société de restauration ou des fêtes traditionnelles.

En fin d'année scolaire, un pique-nique est organisé pour tous les enfants de l'école. A ces occasions, les enseignants sont invités à partager ce moment de convivialité.

Pour les petites et moyennes sections : Après le repas, les activités calmes sont privilégiées. Coins de jeux symboliques avec poupées, petites voitures, coin dessin, puzzle, lecture d'histoire... Selon la météo, ces espaces sont aménagés en intérieur ou en extérieur.

Le temps de couchette : Les enfants de petite section et certains enfants de moyenne section sont couchés directement après le repas à 12h45. Ceci afin de permettre une prise en compte de l'état de fatigue la plus juste possible et une adaptation du rythme de journée. Les listes et plans de salle de couchettes sont faits par les atsems qui ont ensuite la charge du suivi de cet espace l'après-midi sur le temps scolaire.

PRESENTATION DE L'ACCUEIL ENFANCE

La réforme des rythmes scolaire est issue d'une concertation avec les parents, les associations, les enseignants et les différents acteurs de l'éducation.

Elle permet aux Dardillois de bénéficier d'une offre de loisirs optimale selon l'organisation suivante:

- Accueil enfance Gratuit de 15h45 à 16h30
- Accueil enfance de 15h45 à 18h30
- Ateliers Découvertes (inscription au semestre) de 15h45 à 17h00
- Des études dirigées lundi et jeudi pour les enfants de CE2 CM1 CM2

Accueil enfance Gratuit de 15h45 à 16h30 :

Nous accueillons les enfants de 15h45 à 16h30 de manière totalement gratuite.

Les animateurs et les ATSEMS vont chercher les enfants à 15h45 dans les classes puis les accompagnent dans les locaux prévus à cet effet.

Des espaces de jeu sont aménagés pour que les enfants puissent se détendre, jouer ou selon ses envies participer à une activité. Chaque soir, dans chacune des salles, jeux sportifs, collectifs, travaux manuels, ... sont proposés par un animateur en fonction du planning d'activité.

Un pôle entre les classes 1,2 et 3 avec espace intérieur dans la salle d'évolution et espaces extérieurs de la cour de l'école maternelle.

Un deuxième pôle pour les classes de grandes sections avec des jeux d'intérieurs (salle d'éveil) et un espace extérieur en herbe (jeux de ballons, corde à sauter etc...). Ceci afin de permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre agréable, calme et d'éviter une accumulation de bruit générant de l'agitation.

A partir de 16h20, un animateur et une ATSEM sont détachés pour accueillir les parents et contrôler les départs des enfants.

Accueil enfance de 15h45 à 18h30 :

L'Accueil du soir est assuré par la ville de Dardilly de 15h30 à 18h30.

Les animateurs s'inscrivent chaque jour dans un planning journalier afin de pouvoir varier les missions de chacun.

Chaque soir:

- 1 animateur de goûter et grande salle
- 1 animateur d' « œil »
- 1 animateur de joujouthèque
- 2 animateurs de surveillance de cour
- 2 animateurs d'activité "récrés loisirs"

De 15h30 à 15h45

La direction et l'équipe d'animation s'échangent les informations relatives au fonctionnement de l'accueil. C'est le temps de l'installation des salles et des espaces, du goûter et de l'activité si nécessaire. L'agent administratif communique les dernières modifications d'inscription faites dans l'après-midi. Pour cela, il est impératif de consulter la messagerie téléphonique.

De 15h45 à 16h00

L'appel se fait dans les classes. Les animateurs cochent le nom des enfants inscrits au préalable sur le registre des présences, ce qui permet de vérifier les absences injustifiées. Ils

récupèrent les informations relatives aux enfants afin de les communiquer aux parents. Les animateurs en tête de file ramènent les enfants à l'accueil.

Avant de rentrer dans les locaux, les enfants regardent le programme des activités « récré loisirs » affiché à l'entrée. Ensuite, les enfants déposent leurs vêtements et cartables à l'endroit qui leur sont réservés en fonction des classes. L'équipe de direction est renfort sur les appels des études dirigées et des ateliers.

De 16h00 à 16h30

Temps du goûter des enfants.

Les parents fournissent une boîte à goûter qu'ils remplissent à leur convenance avec le nom de l'enfant. Un placard est réservé au stockage des boîtes. Ou bien ils décident d'amener tous les jours un goûter dans leur cartable.

Un animateur aide les enfants à ouvrir leur goûter et s'assure du bon déroulement.

En cas de pluie, la joujouthèque est ouverte immédiatement par l'animateur désigné sur le programme de la semaine afin de limiter le nombre d'enfants dans la grande salle.

De 16h30 à 18h30

Les récréés loisirs ou la joujouthèque se mettent en place, ainsi que les jeux dans la cour. Les enfants prennent possession des espaces de jeux.

Par temps de pluie l'animateur de jeux extérieurs propose son jeu sous le préau et note le nom des enfants participants sur une fiche qu'il remet à l'animateur d'« œil ».

Les enfants inscrits aux APC (activité pédagogique complémentaire), à l'étude dirigée et aux ateliers découvertes sont accompagnés à l'accueil enfance à la fin de leur activité par les intervenants respectifs. L'animateur "d'œil" note le nom des enfants sur le registre de présence.

Rôle de l'œil :

- Surveiller les issues (portes du bâtiment et portails) pour contrôler les départs.
- Accueillir les parents et les orienter vers leurs enfants.
- Transmettre aux parents, les petits incidents survenus pendant la soirée concernant leur enfant.
- A 18h30, procéder à l'ajustement du registre de présence avec le registre de départ.

Les relations avec les familles sont importantes. Les animateurs privilégient les échanges ce qui permet de faire la liaison entre l'école et les parents. Un support numérique situé à l'entrée, permet de diffuser en continu les informations relatives au centre: programmation des animations, menus hebdomadaires, projets du service, photos...

Les récréés loisirs sont des activités thématiques suivies sur une période de plusieurs semaines. Elles sont le plus diversifiées possibles, orientées vers la créativité, l'imagination mais aussi le jeu et le sport. Les enfants participent à l'animation de manière spontanée.

A certaines périodes de l'année, des temps forts sont organisés en lien avec les événements calendaires (Noël, carnaval, halloween...).

Sur la dernière heure une partie de l'équipe éducative finit son service à 17h30 en raison de la baisse des effectifs du public accueilli.

Rangement des activités avec les enfants. C'est le moment de faire la vaisselle du goûter et vérifier la fermeture des fenêtres de la joujouthèque et des WC.

A 18h30 les animateurs rassemblent les enfants restants au bureau et ferment les volets avant de partir. Un animateur ferme les portes de l'accueil à clef, tire les chasses d'eau et ramasse les papiers.

Ateliers Découvertes (inscription au semestre) de 15h45 à 17h00 :

Dans la lignée directe des ateliers périscolaires qui existaient déjà les années précédentes, nous proposons désormais un choix élargi d'ateliers de découverte et d'initiation culturelle, sportive ou scientifique de 15h45 à 17h, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les inscriptions se font au semestre (15 séances) avec un maximum de 2 activités (ateliers, parcours musical ou études dirigées) par enfant par semestre dans la limite des places disponibles.

Les ateliers se déroulent généralement dans les écoles. Si un déplacement est nécessaire (gymnase, école de musique...), il se fait sous la responsabilité de l'encadrant et de la mairie.

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Objets en Papier Cp/Ce1	Langue des signes Cp à Cm2	Escalade Ce2/Cm1/Cm2	Illustration BD Ce2/Cm1/Cm2
Lutte et jeux d'opposition Cp/Ce1	Foot en salle Cp/Ce1/Ce2	Basket Cp/Ce1	Sport nouveau Ce2/Cm1/Cm2
Poterie Ce2/Cm1/Cm2	Modelage/ Sculpture Cm1/Cm2	Athlétisme Cp/Ce1	Escalade Cp/Ce1

Des études dirigées :

Les études dirigées sont proposés aux élèves du cycle 3 les lundis et jeudis de 15h45 à 17h00, pendant l'année scolaire.

Elles sont rattachées à l'Accueil Enfance périscolaire et encadrées par du personnel municipal ou des enseignants.

L'objectif est d'aider les enfants à organiser leur travail personnel, à leur apporter une aide méthodologique en cohérence et en lien avec les enseignants.

Les séances regroupent une quinzaine d'élèves et se déroulent dans les locaux scolaires.

L'intervenant tient à jour un cahier de présence et doit signaler toute absence au bureau. A la fin de l'activité, celui-ci raccompagne les enfants à l'accueil.

PROJET D'ANIMATION

<u>SERVICE</u> : Enfance, Jeunesse, Education au Développement Durable et à l'Environnement	
<u>NOM DE L'ACTION</u> : « LA SPECIALE »	
Public visé 6/12 ans	Les enfants du CP au CM2 de la pause méridienne.
Objectifs :	Créer un évènement festif autour d'une thématique. Renforcer la cohésion et le travail en équipe.
Contenu et descriptif de l'action :	Communication auprès des enfants par le biais d'affiches ou de la TV info. Projet d'animation thématique proposé par binôme, une fois par mois : créer une ambiance par l'intermédiaire d'éléments de décoration, de déguisements, de musique, d'expo... Les enfants du Cp au Cm2 sont invités à participer aux différents pôles d'activités proposés par les animateurs.
Moyens :	Programmation annuelle des thématiques : la montagne, l'Angleterre, le printemps, le tour du monde en 120 minutes... Travail en équipe (présentation du projet, proposition d'activités...) En partenariat avec la Société de restauration, servir un repas en lien avec le thème lorsque cela est possible.

PROJET D'ANIMATION

<u>SERVICE</u> : Enfance, Jeunesse, Education au Développement Durable et à l'Environnement	
<u>NOM DE L'ACTION</u> : DECORATION DU ROND POINT de l'école Thème « bois et nature », prévue pour le 8 décembre 2017.	
Public visé 6/12 ans	Enfants du CP au CM2 – Accueil ENFANCE
Objectifs :	Développer la créativité de l'enfant autour du thème de la nature et des fêtes de fin d'année. Améliorer l'environnement proche de l'accueil de loisirs et valoriser les créations des enfants auprès des Dardillois.
Contenu et descriptif de l'action :	Mener une action en partenariat avec les services techniques et le service communication. Création de décors en bois sur le thème des fêtes de fin d'année (chalet, bonhomme pain d'épice, sapins, cadeaux...).
Moyens :	4 animatrices, agents des services techniques et espaces verts. Matériaux de récupération du chantier de Grégoire 3, achat de peintures acrylique, vernis.

PROJET D'ANIMATION

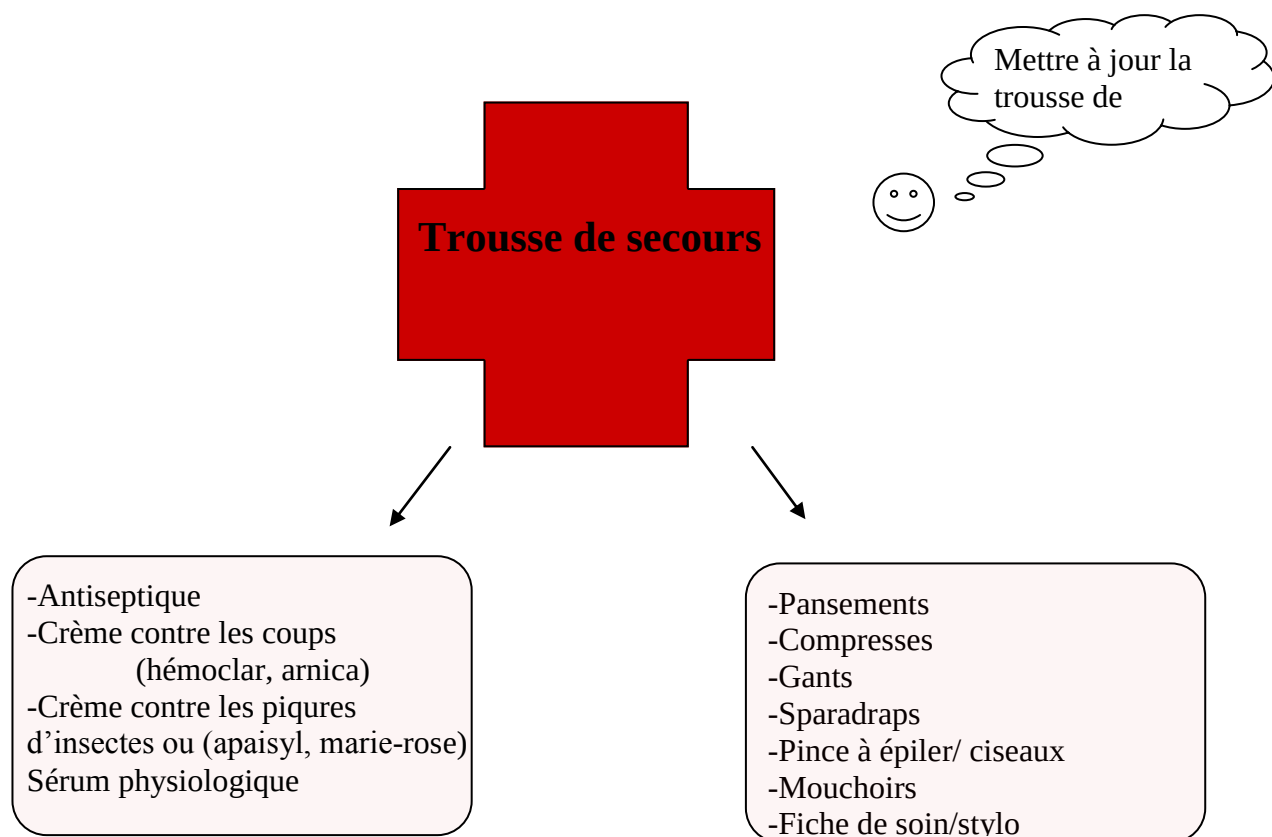
<u>SERVICE</u> : Enfance, Jeunesse, Education au Développement Durable et à l'Environnement	
<u>NOM DE L'ACTION</u> : QUINZAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
Du 26 mai au 09 juin 2018	
Public visé 6/12 ans	Enfants du CP au CM2 – Accueil ENFANCE
Objectifs :	Sensibiliser aux enjeux du développement durable : Apporter des solutions concrètes pour agir (tri, compost, éco gestes, gestion responsable de la consommation de papier, cohésion sociale et solidarité entre générations Inciter à l'adoption des comportements et des réflexes plus responsables
Contenu et descriptif de l'action :	Quatre réflexes vont être abordés pendant cette quinzaine • LA MOBILITE • ALIMENTATION DURABLE • CITOYENNETE • PROPRETE - Correspondants Agenda 21 Junior (collecte des souhaits des enfants, par un groupe de correspondants). Quelles questions les enfants se posent sur le DD ? Quels outils pourraient-ils proposer pour une cours plus propre / pour être acteur du vivre ensemble ? - Jeux de plateau coopératif « Il était une fois notre ville » (propreté et citoyenneté). - Création d'une Bd « Les aventures quotidiennes de Monsieur Durable ». Gestes éco citoyens, petites astuces.... - Atelier Bricolo-Récup
Moyens :	Différentes manifestations peuvent être mises en place : actions pédagogiques, conférence, concours, exposition, visite des sites, portes ouvertes, projection de film, animations sportives, etc.

PROJET D'ANIMATION

<u>SERVICE</u> : Enfance, Jeunesse, Education au Développement Durable et à l'Environnement	
<u>NOM DE L'ACTION</u> : LES RECRE-LOISIRS Projet d'animation mené tout au long de l'année scolaire.	
Public visé 3/12 ans	Enfants de maternelle au CM2 – Accueil ENFANCE
Objectifs :	Susciter la curiosité et l'intérêt par de nouvelles thématiques. Permettre à l'enfant de découvrir de nouveaux jeux, de nouvelles pratiques sportives, techniques, scientifiques, sensorielles, culturelles...
Contenu et descriptif de l'action :	1 thème développé sur 8 séances par animateur en fonction de ses compétences technique. A titre d'exemple: bricolage récup', jeux de cartes traditionnelles, de fil en aiguille, jeux de ballon, art plastique, activités théâtrales, dessin, perle mania, jeux d'autrefois, danse, activité d'expression, culinaire... Participation spontanée des enfants, effectifs variables en fonction de la demande.
Moyens :	2 séances chaque soir conduite par un animateur: le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 18h. Utilisation des locaux de l'accueil, budget pédagogique de fonctionnement.

<u>SERVICE</u> : Enfance, Jeunesse, Education au Développement Durable et à l'Environnement	
<u>NOM DE L'ACTION</u> : PROJET CARNAVAL DE LA VILLE	
Thème « FLUO/ DISCO », prévue pour le 03 mars 2018.	
Public visé 6/12 ans	Enfants de la maternelle au CM2 – Accueil ENFANCE des deux groupes scolaires.
Objectifs :	Développer la créativité de l'enfant. Participer à un projet communale en partenariat avec l'association Dardilly Art et Fêtes. Valoriser les créations des enfants auprès des Dardillois.
Contenu et descriptif de l'action :	Mener une action en partenariat avec DAF, les écoles et les services périscolaires. Création de décors pour le char du défilé du samedi 3 mars et du MR Carnaval : Disques, notes de musiques, silhouettes et étoiles géantes.
Moyens :	4 animatrices, agents des services techniques. Matériaux de récupération, cartons, journaux achat de peintures acrylique fluo, vernis, paillettes.

<u>SERVICE</u> : Enfance, Jeunesse, Education au Développement Durable et à l'Environnement	
<u>NOM DE L'ACTION</u> : POLE SOLIDARITE Collectes et goûters solidaires au profit d'associations caritatives. Projet mené tout au long de l'année scolaire. La vente de gouters se déroulera du 26 au 30 mars à l'accueil.	
Public visé 6/12 ans	Enfants du CP au CM2 – Accueil ENFANCE et Ecoles primaires publiques Grégoire/ Noyeraies.
Objectifs :	- Inscrire les enfants dans une démarche de dons. - Encourager la diminution des déchets grâce au recyclage. - Mener une action en partenariat avec les associations pour mobiliser les usagers.
Contenu et descriptif de l'action :	L'objectif de l'association AMR est de récupérer des fournitures de bureau et d'écriture usagées afin de les revendre à une société de recyclage (1€/1kg). -Fabrication des boites en forme de coccinelle pour collecter les fournitures usagées Le matériel est trié avec les enfants. il est envoyé puis broyé en billes afin d'être réutilisé pour fabriquer toutes sortes d'objets en plastique recyclé. -Collecte de bouchons en plastique au profit de l'association 2MC qui revend les bouchons à l'entreprise C2P, spécialisée dans la valorisation de déchets à Villefranche sur Saône. Les bénéfices sont ensuite réinvestis au profit de l'association Handi'Chien afin de financer l'éducation des chiens d'assistance pour enfants et adultes en situation de handicap moteur ou souffrant de troubles psycho-comportementaux. -Crêpes, Muffins gâteaux au chocolat, confectionnés par les enfants et boissons. En amont du 19 au 23 mars : semaine de communication (TV info) et d'accroche (jeux).
Moyens :	-Municipalité, services périscolaires, écoles, FCPE, Handi'Chien, Association Neurofibromatoses et Recklinghausen. -Service Communication: parution d'un article dans le journal de la ville "Multiples". -Bénévoles pour la vente de goûters et 4 animateurs référents.



Signaler immédiatement au directeur tout incident touchant aux articulations, (chevilles, genoux, poignets...), à la tête (bosse, coup, coupure...), à la bouche (dents, gencives, lèvres...), aux yeux et aux oreilles.

⇒ **IMPORTANT**: le moindre bobo doit être inscrit sur la fiche de soin, et signalé à l'animateur référent du groupe auquel appartient l'enfant. Il faut en informer la famille. Lors des sorties à l'extérieur du centre pensez à prendre les traitements des enfants (PAI).

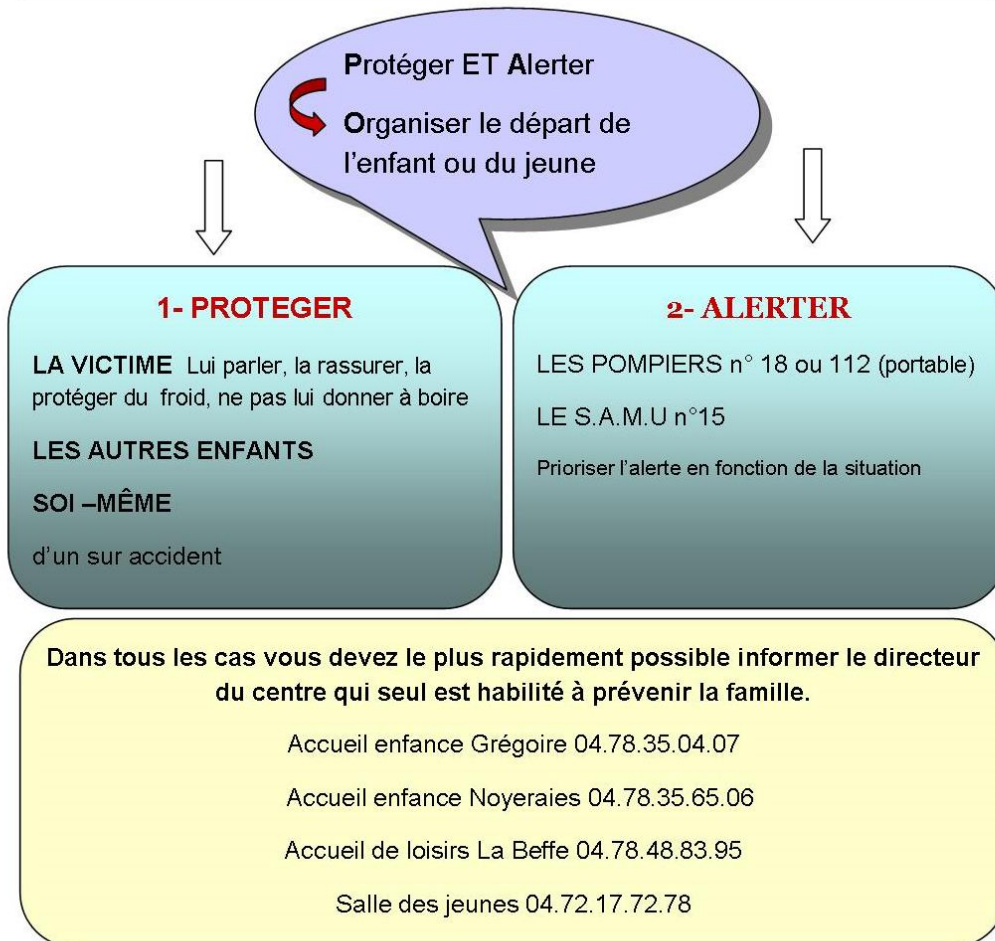
⇒ **Prise de médicament**: Pour administrer un médicament à un enfant, il faut avoir une ordonnance médicale et le signaler à la directrice.

Tout médicament doit être noté du nom de l'enfant et stocké dans la trousse de secours ou au réfrigérateur si besoin. Notez sur la fiche de soin la prise de médicament.

⇒ **PAI (protocole d'accueil individualisé)**: Il s'applique aux enfants à besoins spécifiques (maladie signalée, pathologie chronique, handicap, allergie..). Il est établi par écrit entre les parents, le chef d'établissement, le médecin, et l'équipe éducative. Les symptômes visibles, les mesures à prendre pour assurer la sécurité de l'enfant et les médecins à joindre figurent sur ce document. Il importe, de rappeler l'application du devoir de confidentialité.

SERVICE ENFANCE — JEUNESSE

Procédure à suivre en cas d'accident



Organiser le départ de l'enfant ou du jeune

- ⇒ L'enfant ou le jeune est pris en charge par les pompiers est accompagné en priorité par un membre de sa famille ou à défaut par un animateur.
- ⇒ Si l'état de santé de l'enfant ou du jeune ne nécessite pas de soins d'urgence, on demande aux parents de venir le prendre en charge
- ⇒ Si l'état de santé de l'enfant ou du jeune ne nécessite pas l'intervention des pompiers et que les parents ne sont pas disponibles, il faut appeler la société ambulances Rhône Saône **04.72.54.04.80**, un animateur accompagne l'enfant.
- ⇒ Pour un avis médical composer le 04.72.52.32.73 Docteur DAUDET ou le 04.78.66.10.75 Docteur DUMONT



Le Directeur prévient Hervé Chapel et établit un constat d'accident et le transmet à sa hiérarchie.

SERVICE ENFANCE — JEUNESSE

Procédure à suivre en cas d'INCENDIE

